

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 61 (2003)

Heft: 1: Management et culture féminine ; Cadres, chefs d'entreprise : cherchez la femme!

Artikel: Fissures et paradoxes de la domination masculine

Autor: Martuccelli, Danilo

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-141335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FISSURES ET PARADOXES DE LA DOMINATION MASCHLINE

Danilo MARTUCCHELLI

Centre national de la recherche scientifique – CNRS

Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques – CLERSE

anbarrere@nordnet.fr

Si la réalité de la domination masculine ne suscite guère de doutes justifiés, en revanche, ses formes et ses limites doivent être l'objet de discussions. Nous défendrons l'hypothèse que la situation contemporaine peut être caractérisée comme un entre-deux, se déclinant différemment selon les sociétés ou les groupes sociaux, marqué à la fois par d'importantes fissures de la domination masculine et par la construction souple et diffractée d'une variété d'épreuves de domination pour les femmes (et de plus en plus pour les hommes).

1./ Selon le modèle du « patriarcat », que le mot soit ou non employé, la domination des femmes est le fruit d'un système global, profitant aux hommes en général, au détriment des femmes en général, traversant les périodes historiques, et caractérisé par une formidable capacité d'adaptation à divers régimes politiques ou modes de production.

Cette domination globale peut se définir par une série de facteurs ; nous nous limiterons à trois d'entre eux. En tout premier lieu, le patriarcat revêtirait des formes d'oppression proprement politiques – lorsque l'assujettissement des femmes est relayé par le système légal – facilitant ou tolérant le contrôle souvent violent que les hommes exercent sur le corps des femmes. Ensuite, il passerait par une logique d'exploitation économique *stricto sensu* : ce qu'en retirent les uns (les hommes) se produirait au détriment des autres (les femmes). Enfin, ce modèle de domination exercerait son emprise au travers de différents processus culturels – allant des variantes d'une « idéologie dominante » à une « mystique » féminine, en passant par les travaux soulignant les effets à long terme des processus de socialisation sexuée.

Quelle que soit la pertinence historique d'une notion de ce type, la question qui nous intéresse est de savoir si elle permet de rendre compte des relations entre les femmes et les hommes aujourd'hui dans les sociétés occidentales. Reprenons brièvement les trois points mentionnés.

2 ./ Si l'égalité politique entre tous les citoyens n'est pas encore une réalité absolue, si les discussions sont toujours vives – comme l'a montré, par exemple, le débat en France sur la parité – par contre, il est pour le moins difficile de ne pas reconnaître les progrès indéniables effectués dans cette direction. C'est pourquoi la dénonciation de l'assujettissement et de l'oppression spécifiques des femmes prend plutôt une autre forme.

Personne ne peut être insensible à la réalité symbolique et pratique du contrôle que, de différentes manières, les sociétés exercent sur le corps des femmes. Cela va de la division entre le public et le privé, de la réclusion – plus ou moins contrainte – des femmes, des différents marqueurs vestimentaires, des agressions multiples et ordinaires jusqu'à des situations où, au milieu des violences collectives ou des guerres, des pratiques organisées de viols se mettent en place.

Dans les démocraties occidentales, les versions les plus dures et manifestes de ce contrôle ont largement disparu. S'il y a encore quelques années, on pouvait souligner l'existence du « droit » à un viol légitime des femmes dans le cadre du mariage comme un signe majeur de l'actualité du patriarcat, désormais des sanctions juridiques viennent, dans de plus en plus de pays, punir ces pratiques. Bien entendu, la coercition physique sur les femmes n'a nullement disparu – comme en atteste l'importance des violences dont elles sont victimes – ou plus banalement la plus grande insécurité physique, sous forme d'agressions et d'injures, dont elles sont toujours l'objet dans l'espace public, ce que vient de dénoncer par exemple la marche des femmes de banlieue en France.

Pourtant, la fissure est profonde. D'une part, parce que cette violence est, en dépit des « tolérances » policières, judiciaires ou sociales, de plus en plus illégitime au point de devenir parfois, pour son détenteur, dans un renversement significatif du marqueur, un signe de sa disqualification sociale. D'autre part, parce qu'il n'est pas impossible de voir dans cette violence un aveu de faiblesse plutôt qu'un acte de force. Il n'est pas rare en effet qu'il s'agisse de rétablir par l'usage de la violence une verticalité relationnelle mise durablement à mal. En témoigne aussi à sa manière, mais toujours dans ce même sens, l'essentiel de la production pornographique où, à l'encontre notoire de ce que montrent les enquêtes sur le comportement sexuel, il s'agit presque exclusivement de plier, contre toute vraisemblance sociale, les corps des femmes au seul désir des hommes.

3./ Le deuxième facteur souligne l'existence d'un modèle d'exploitation spécifique entre les hommes et les femmes. Ici aussi la situation n'est plus univoque, même lorsqu'on s'en tient au seul monde du travail. La situation est paradoxale à plus d'un titre puisque, même sans oublier que les femmes ont toujours travaillé au long de l'histoire, leur récente et importante entrée sur le marché de l'emploi a transformé la donne de l'exploitation entre les sexes.

En tout premier lieu, cette entrée a confronté souvent les femmes actives à une véritable surcharge de travail. La répartition du travail domestique, toujours très inégalitaire entre les sexes,

contraint les femmes à une hyper-organisation du temps au quotidien. C'est la « double » journée des femmes, dont la réalité est parfois invoquée par certains employeurs pour leur refuser l'accès aux postes de responsabilité (le « plafond de verre » contre lequel bute leur ascension sociale).

En second lieu, et à côté du maintien de cette exploitation séculaire des femmes au sein des ménages, d'autres formes d'exploitation existent, à commencer par des inégalités salariales. Soit, à travail égal, les salaires sont différents selon le sexe, soit, comme le montre la logique de l'exploitation, les hommes perçoivent pour de multiples raisons (primes, types de postes, secteurs d'activités, discriminations diverses...) un avantage indu vis-à-vis des femmes. Soit encore, leur activité salariée est reléguée aux postes les moins bien payés, comme l'induisent parfois les représentations associées à leur plus grande « docilité », le rôle dit d'« appoint » de leur salaire, ou le mode de fonctionnement segmenté du marché de l'emploi.

Mais d'autres processus, plus ambigus, s'ajoutent à ces processus univoques en termes d'inégalités. Ne négligeons pas le fait que l'entrée des femmes sur le marché de l'emploi est due à la fois en partie à leur lutte de libération, et à des raisons proprement économiques. En effet, là où naguère un seul salaire était censé pouvoir faire subsister une famille (le fameux rôle du « chef » - masculin - de famille), aujourd'hui, notamment dans les classes moyennes, le besoin de deux salaires est devenu la norme pour maintenir un niveau de consommation. La situation objective des femmes en tant que pourvoyeuses des revenus au sein du foyer modifie fondamentalement leur position (comme le féminisme des années soixante l'avait d'ailleurs bien anticipé) et à l'inverse, érode la position masculine. Ce processus est d'autant plus structurel que l'Etat-providence a souvent encouragé, sinon toujours la participation des femmes à la vie économique, au moins leur indépendance financière.

Enfin, la tertiarisation de l'économie, et l'expansion possible du secteur des services personnels comme équivalent des anciens emplois industriels non qualifiés, semblent jouer structurellement en termes d'emplois au profit des femmes et au détriment des hommes. D'ailleurs, les ravages du chômage pour les hommes de milieu populaire ne doivent pas être négligés à l'heure d'établir un bilan en termes de domination entre les sexes. On sait désormais que pire encore que d'être exploité... est de n'être exploité par personne.

4./ Le troisième facteur est de nature plutôt culturelle. Les femmes et les hommes sont socialisés de manière différente, s'appropriant des manières d'être et de faire qui modèlent plus ou moins durablement leurs gestes et leurs orientations d'action. Ce travail d'inculcation serait systématiquement durci par une série de contenus culturels (parfois dits « idéologiques ») renforçant symboliquement la position de l'homme au détriment de celle de la femme. En bref, la domination masculine passerait par une solide emprise culturelle contraignant les femmes à se « voir » en fonction des intérêts masculins.

Mais... peut-on accepter vraiment cette représentation en faisant fi de toutes les transformations culturelles des trente dernières années ? C'est peut être sur ce registre que les percées s'avèrent les plus importantes et que se lit le mieux l'ambivalence généralisée de la période actuelle. A l'image unidimensionnelle de la femme-mère a succédé une explosion virtuellement illimitée de figures possibles de la féminité. De manière encore plus significative, les sociétés occidentales ont assisté à ce déploiement de représentations, tout en étant le théâtre d'un lent mais inexorable processus d'implosion d'éléments majeurs de l'identité masculine. Cette évolution, sensible dans bien des groupes sociaux, connaît des expressions extrêmes parmi les classes populaires et sa jeunesse.

Quant aux effets durables de la socialisation féminine en termes de domination, comment passer sous silence ses conséquences sur les trajectoires scolaires, « inattendues » encore quelques décennies auparavant ? Les filles réussissent mieux que les garçons à l'école, désormais pratiquement à tous les niveaux et dans la quasi totalité des disciplines. Certes, elles n'en tirent pas, pour l'instant, le même profit professionnel que les hommes, mais il ne faut pas oublier que, lorsque dans une branche d'activité le mode de sélection est à dominante scolaire, la progression des femmes – y compris dans des professions masculines comme l'ingénierie – est réelle. Bref, au soi-disant « mariage » des femmes avec l'Etat-providence, il faut encore ajouter leur « lune de miel » avec le système scolaire.

5./ Ce rapide rappel n'a d'autre fonction que de pointer les difficultés d'une théorie globale et homogène de la domination masculine. La limitation principale ne vient pas seulement d'une lecture souvent unidirectionnelle des données, mais plutôt de leur incapacité à se défaire intellectuellement d'une vision totalisante de la domination.

Or, l'ambivalence des situations est désormais la règle. D'une part, parce que, comme nous venons de l'évoquer, les processus de domination prennent des apparences multiples. Quelles que soient les évidentes nuances à introduire en termes de position sociale, d'âge ou d'appartenance ethnique, les situations respectives des hommes et des femmes ne ressemblent plus à deux blocs homogènes soumis à des rapports structurels, partout et toujours, inégalitaires. D'autre part, et de manière encore plus significative, la réalité des indicateurs objectifs, apparemment favorable aux hommes, (en termes, par exemple, de revenus ou de travail domestique) cache souvent une supériorité féminine en termes d'expérience subjective d'initiative, notamment dans la sphère privée. Tout se passe comme si, en dépit des inégalités qu'elles subissent toujours, les femmes disposaient de capacités plus importantes de réalisation personnelle. Certes, cela n'invaliderait aucunement le constat des inégalités, mais s'impose comme une réalité dont il faut tenir compte au moment de s'interroger sur les états de domination.

6./ En vérité, les résistances à tirer les conséquences qui s'imposent de cet ordre de choses sont de deux natures. La première est proprement intellectuelle et exige un *aggionamento* de

la notion de domination. Elle a été trop longtemps associée à la possibilité d'établir une relation « causale » entre deux acteurs, instituant l'un comme dominant et l'autre comme dominé, par le biais de contraintes diverses. Ainsi comprise, la notion ne parvient plus à rendre compte de bien des situations sociales. *Surtout*, il est de plus en plus difficile de parvenir à rétablir les multiples chaînes d'interdépendance reliant les différents acteurs. Lorsqu'on s'acharne ainsi à trouver un « responsable » de la domination des femmes – que ce soit un groupe ou une idéologie – l'analyse bute souvent sur d'importants écueils. Il faudra apprendre à ne plus penser la domination à partir des seules relations du type « cause-effet » entre acteurs mais à partir de tout un différentiel d'épreuves subjectives auxquelles les individus sont socialement confrontés. Dans ce modèle, puisque les états sociaux de domination des femmes et des hommes se déclinent dans une diversité contradictoire d'épreuves, il n'y a plus lieu de postuler l'existence d'un modèle de domination à sens unique.

La deuxième résistance est proprement politique. La situation actuelle des femmes n'est pas sans ressemblance avec ce que fut jadis l'expérience des ouvriers, lorsque l'évidente amélioration de leur niveau de vie et de leurs conditions de travail était « niée » au nom de permanences structurelles ou jugée comme un « piège ». Ceci avant, bien sûr, que les transformations économiques liées à la mondialisation ne transforment la période, hier encore décriée, en contre-modèle alternatif pour l'avenir... A propos de la relation entre les sexes, certains, parfois pour de compréhensibles raisons d'opportunité politique, défendent aujourd'hui également ce type de positions. Plutôt que de reconnaître les « progrès » effectués, il s'agit de dénoncer les « insuffisances » et le renouveau sournois du patriarcat – avant qu'ici aussi, le *backlash* conservateur ne les contraigne à une politique de défense des acquis.

Le problème n'est pas une affaire d'« optimisme » ou de « pessimisme ». Le défi intellectuel majeur est de parvenir à une représentation fidèle de l'ambivalence des situations de dominations actuelles. Nous ne devons pas nous contenter de la vision désormais incantatoire d'une domination tentaculaire, ni de l'abandon pur et simple de la notion au nom de la libération accomplie des femmes. Nous sommes dans un entre-deux historique et conceptuel. Nous vivons à la fois le début de la fin de la domination masculine et la fin du début de la libération des femmes.